



Les duos face aux sages

N° 427 DU 05 NOVEMBRE 2025

L'Emblème du jour
 JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
 Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 AU BÉNIN

Houndété salue le professionnalisme de la CENA

PAGE 09

DÉBAT POLITIQUE ET RÉFORMES AU BÉNIN

PAGE 02

Talon assume et clarifie



ASSEMBLÉE NATIONALE CE JOUR

PAGE 08



Vers une nouvelle révision de la Constitution

COMMUNALES 2026 : TRANSPARENCE ET RIGUEUR AU MENU DU PROCESSUS ÉLECTORAL

PAGE 05

CENA : cinq partis en lice



ELONA HOUSE
 SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



Le cadre idéal pour vos événements inoubliables !

0198904640 / 0144904640

Les résidences
FENOU
 APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un séjour incroyable.



DÉBAT POLITIQUE ET RÉFORMES AU BÉNIN

Talon assume et clarifie

Face aux récentes critiques sur le système partisan et le code électoral, le président Patrice Talon a tenu à rétablir les faits. Il affirme qu'aucune de ces réformes ne saurait être tenue responsable des tensions politiques actuelles, tout en pointant la responsabilité de son prédécesseur Boni Yayi dans la persistance des divisions.

Dans un ton ferme et sans détour, le président Patrice Talon a apporté des clarifications sur les débats qui agitent la scène sociopolitique nationale. Interrogé sur les polémiques autour de la réforme du système partisan et du code électoral, le chef de l'État a déclaré qu'« il n'y a pas lieu d'indexer ces réformes », rappelant qu'elles ont été conçues pour assainir la vie politique et favoriser la stabilité démocratique au Bénin.

Le président Talon a dénoncé les tentatives de manipulation visant à faire croire que ces réformes seraient à l'origine de l'exclusion de certains acteurs

politiques. Selon lui, les textes en vigueur traduisent plutôt une volonté de modernisation et de discipline dans l'arène politique.

Abordant la posture de son prédécesseur Boni Yayi, le chef de l'État n'a pas mâché ses mots. « Depuis 2016, Boni Yayi s'emploie avec beaucoup d'énergie à faire échec à toutes les réformes », a-t-il affirmé, soulignant que cette opposition systématique ne sert ni la démocratie, ni les intérêts du peuple béninois.

Pour Patrice Talon, les progrès accomplis depuis neuf ans dans la gouvernance, la transparence et la consolidation institutionnelle démontrent que les réformes portées par son administration vont dans le bon sens. « Le Bénin avance, et rien ne doit freiner cet élan », a-t-il conclu, invitant la classe politique à faire preuve de responsabilité et de sens républicain.

Emeric Joël ALLAGBE



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

**www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com**

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENO (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssouf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PRÉSIDENTIELLE 2026

Les duos face aux sages

Les duos provisoirement retenus par la CENA pour la présidentielle de 2026 ont été reçus ce mardi 4 novembre 2025 par la Cour constitutionnelle. Une étape cruciale du processus électoral avant la publication de la liste définitive des candidats.

La course vers la présidentielle de 2026 franchit une nouvelle étape. Les deux duos provisoirement retenus par la Commission électorale nationale autonome (CENA) ont été convoqués ce mardi 4 novembre 2025 devant la Cour constitutionnelle.

Au cours de cette rencontre, les sages de la Haute Juridiction ont échangé avec les prétendants à la magistrature suprême sur les formalités restantes, notamment la visite médicale obligatoire à effectuer avant la validation définitive des dossiers.



Cette audience, qui marque le passage des candidats devant les gardiens de la Constitution, s'inscrit dans le calendrier officiel du processus électoral. À son terme, la Cour constitutionnelle rendra publique la liste définitive des duos autorisés à prendre part à l'élection présidentielle de 2026.

Une étape décisive, donc, pour les candidats en lice et pour tout le pays qui s'apprête à entrer dans une nouvelle phase de sa vie démocratique.

Emeric Joël ALLAGBE

VALORISATION DU MAÏS AU BÉNIN

Gambali Lifin, la renaissance d'un savoir-faire béninois

Au Bénin, le maïs ne se limite plus aux plats traditionnels. Grâce à la transformation artisanale et innovante du grain en Gambali Lifin une farine fine, digeste et sans gluten de jeunes entrepreneurs redonnent vie à un héritage culinaire tout en créant de nouvelles opportunités économiques.

Aliment de base dans la majorité des foyers béninois, le maïs occupe une place centrale dans la sécurité alimentaire et l'économie nationale. Mais au-delà de sa consommation traditionnelle, cette céréale révèle aujourd'hui un potentiel de transformation considérable. Des jeunes transforment désormais le maïs en produits à haute valeur ajoutée, dont le plus emblématique reste le Gambali Lifin.

Le Gambali Lifin est une farine de maïs décortiqué, débarrassée de son et sans gluten. Sa texture fine et son goût doux séduisent de plus en plus de consommateurs, soucieux de leur santé. Ce produit artisanal, autrefois réservé à certaines cérémonies religieuses ou familiales dans

les communautés yoruba de Porto-Novo, retrouve aujourd'hui sa place dans les cuisines modernes.

Autrefois, dans les quartiers d'Itagogou ou d'Akpro-Missérété, les grandes cours familiales blanchissaient sous le soleil, couvertes de farine mise à sécher après transformation. Une fois bien séchée, la farine était soigneusement emballée et servait à accompagner la sauce gluante, la friture de viande de mouton ou de poisson frit. Un véritable délice pour les palais avertis.

Mais le Gambali Lifin ne séduit pas seulement par sa saveur. Il s'impose comme une alternative nutritionnelle bénéfique. Léger et digeste, il convient parfaitement aux personnes âgées, aux enfants et à celles souffrant de diabète, de troubles digestifs ou d'arthrose. Riche en nutriments et sans effets néfastes, il participe à une alimentation saine et équilibrée.

De plus, cette transformation locale offre une réelle opportunité de création d'emplois pour les jeunes, tout en valorisant un

produit agricole national. En diversifiant les usages du maïs farine, semoule, boissons ou pâtisseries sans gluten le Gambali Lifin symbolise une économie circulaire qui allie tradition, santé et innovation.

Ainsi, le Gambali Lifin dépasse le cadre alimentaire pour devenir un véritable symbole de résilience et de modernité. Entre héritage culturel et innovation économique, il incarne la voie d'un Bénin qui transforme, innove et valorise ses ressources locales.

Youssouf AVOCEGAMOU





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou
simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour
toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- SALLES CLIMATISÉES
- GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- GROUPE ELECTROGÈNE



Djassine Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

COMMUNALES 2026 : TRANSPARENCE ET RIGUEUR AU MENU DU PROCESSUS ÉLECTORAL

CENA : cinq partis en lice

La Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) a rendu publique, ce mardi 4 novembre 2025, la liste des formations politiques ayant déposé leurs dossiers de candidature pour les élections communales du 11 janvier 2026. Cinq partis sont concernés, dans l'attente de la vérification de la conformité de leurs dossiers.

La Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) poursuit avec méthode le processus préparatoire aux élections communales de janvier 2026. Dans une décision rendue publique ce mardi 4 novembre, l'institution présidée par Sacca Lafia a confirmé la réception, dans le délai légal, des dossiers

de candidature de cinq formations politiques.

Les partis concernés sont : la Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE), l'Union Progressiste le Renouveau (UP-R), le Mouvement des Élites Engagées pour l'Émancipation du Bénin (MOELE-BÉNIN), Les Démocrates (LD) et le Bloc Républicain (BR). Ces dossiers feront l'objet d'une vérification minutieuse afin de s'assurer de leur conformité aux exigences du code électoral avant toute validation définitive.

La CENA rappelle que cette étape est essentielle pour garantir la transparence, la crédibilité et l'équité du processus électoral. La décision, qui prend effet à



compter de sa signature, sera notifiée aux partis concernés et publiée dans les canaux officiels pour informer le public.

Par cette publication, la CENA confirme sa volonté d'assurer un scrutin inclu-

Emeric Joël ALLAGBE

REPUBLICHE DU BENIN
COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME

DECISION
ANNEE 2025/N° 012 /CENA/PT/RAP/DGE/SP

**FIXANT L'LISTE DES PARTIS POLITIQUES DÉCLARÉS POUR
L'ÉLECTION COMMUNALE DU 11 JANVIER 2026**

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION ELECTORALE
NATIONALE AUTONOME (CENA)**

Vu la loi 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
vu la proclamation par la Cour Constitutionnelle, le 21 avril 2021, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
vu la loi n°2019-09 du 22 mai 2019 portant protection des données à caractère personnel en République du Bénin ;
vu la loi n°2019-41 du 15 novembre 2019 modifiant et complétant la loi n°2018-23 du 17 septembre 2018 portant Charte des partis politiques en République du Bénin ;
vu la loi n°2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin telle que modifiée et complétée par la loi n° 2024-13 du 15 mars 2024 ;
vu le décret n°2021-229 du 12 mai 2021 portant nomination des membres du Conseil électoral de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ;
vu le décret n°2021-414 du 28 juillet 2021 portant nomination de membres au Conseil électoral de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) ;
vu le décret n°2023-580 du 06 novembre 2023 portant nomination de monsieur Izou-Dine IBRAHIM en qualité de membre du Conseil électoral de la CENA, en remplacement de monsieur Nicolas Luc Aurélien ASSOGBA ;
vu le décret n°2025-194 du 22 avril 2025 portant composition du Gouvernement de la République du Bénin ;
vu la décision 2022 n°016/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022 portant nomination du Directeur général des élections ;
vu les décisions 2022 n°017, n°018, n°019, n°020, n°021/CENA/PT/RAP/SP du 03 mars 2022, portant nomination des Directeurs techniques à la Direction générale des élections ;
vu le procès-verbal N°006-06/SE/2023/CENA/CE/PT/RAP/DGE en date du 30 mai 2023, relatif à l'élection de la Conseillère Laurentine ADDOSSOU DAVO en qualité de Rapporteur du Conseil électoral de la Commission Electorale Nationale Autonome ;
vu le calendrier électoral fixant la période de dépôt des dossiers du 24 au 28 octobre 2025 ;
vu les délibérations du Conseil électoral en sa séance du 04 novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT les dossiers de candidature déposés par les partis politiques pour les élections communales ;
CONSIDÉRANT que ces dossiers ont été reçus dans le délai prescrit ;

DECIDE

Article 1^e : Sous réserve de la vérification de la conformité de leurs dossiers, sont publiés les partis politiques ayant déposé leurs dossiers de candidature à l'élection des membres des Conseils communaux du 11 janvier 2026.

Article 2 : Les partis politiques concernés sont les suivants :

- La Force Cauris pour un Bénin Émergent (FCBE)
- L'Union progressiste le Renouveau (UP-R)
- Le Mouvement des Elites Engagées pour l'Émancipation du Bénin (MOELE-BÉNIN)
- Les Démocrates (LD)
- Le Bloc Républicain (BR)

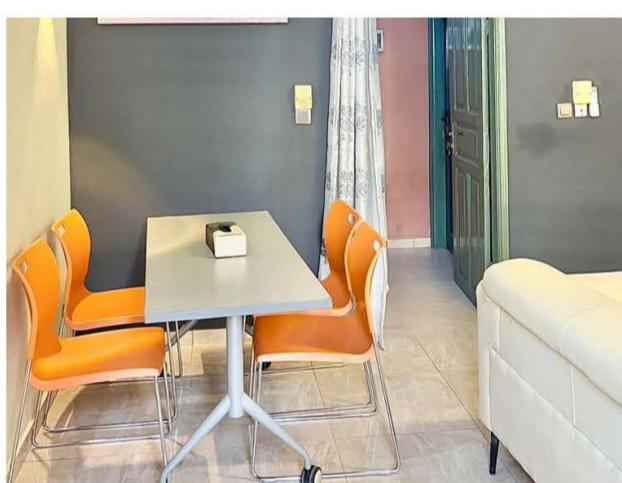
Article 3 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera notifiée aux partis politiques concernés et publiée partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 04 NOV 2025

Sacca LAFIA

Ampliations :
CS : 01
CE : 05
DGE : 01
Directeurs : 05
Intéressés : 05
Archive : 01

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

COMMUNE DU MONO / ENTRE CULTURE, NATURE ET TRADITIONS VIVANTES

Houéyogbé, terre d'art et d'harmonie

Nichée au cœur du Mono, la commune de Houéyogbé se distingue par son patrimoine culturel, son artisanat raffiné et la vitalité de ses traditions. Entre lacs scintillants, forêts sacrées et rythmes endiablés, cette cité du sud-ouest béninois incarne à la fois la beauté du terroir et la créativité de son peuple.

Située à 83 kilomètres de Cotonou, la commune de Houéyogbé, chef-lieu d'un vaste territoire de 320 km², s'impose comme l'une des perles du département du Mono. Traversée par la route nationale N°2, elle partage ses frontières avec Lokossa, Bopa, Comè, Grand-Popo et Athié-mé. Ses six arrondissements Dahé, Doutou, Honhoué, Houéyogbé, Sè et Zoungbonou abritent un peuple fier, chaleureux et profondément attaché à ses racines.

Le relief, alternant plateaux et vallons, s'enrichit d'un réseau hydrographique dense où se croisent le lac Toho, la Sazué ou encore la lagune de Hontoué. Ces plans d'eau font le bonheur des pêcheurs de Doutou, Sè et Zoungbonou, et assurent la prospérité d'une partie de la population.

Le climat, de type soudano-guinéen, rythme la vie entre saisons pluvieuses et périodes sèches. La végétation, dominée par le palmier à huile et le fromager, abrite une faune variée composée de petits ruminants, d'oiseaux et d'insectes typiques de la région.

Sur le plan économique, l'agriculture reste la principale activité. Les terres fertiles permettent la production de maïs, manioc, arachide, haricot, piment, tomate, riz ou encore de canne à sucre. L'élevage, la pêche, le commerce et même l'exploitation du sable et du gravier complètent ce tissu économique dynamique.

Mais Houéyogbé, c'est aussi la main habile et créatrice des femmes potières de Sè. Véritables ambassadrices de l'artisanat d'art béninois, elles façonnent avec grâce jarres,



Wézon Houéyogbé

canaris et ustensiles en terre cuite, perpétuant ainsi un savoir ancestral transmis de mère en fille.

Entre culture, culte et mémoire

Houéyogbé est un sanctuaire vivant de la spiritualité béninoise. Ses forêts sacrées, ses temples vodun, la tombe du grand dignitaire Sossa Guèdèhounguè ou encore celle de l'administrateur colonial Paul Grange en font un haut lieu de mémoire et de culture.

Les rythmes traditionnels tels que le Zinli Gbété, le Voogan, le Zandro ou le Adjroé font battre le cœur de la commune. À chaque cérémonie, les tambours s'unissent pour faire vibrer corps et âmes, dans un ballet de sons où se mêlent ferveur religieuse et joie populaire.

À côté du culte vodun où trônent fièrement Hèviosso, Sakpata, Mami Watta ou Ogou coexistent harmonieusement le christianisme et l'islam. Ce syncrétisme religieux fait la richesse et l'équilibre spirituel du territoire.

Un terroir de talents et de leadership

Dirigée par le maire Cyriaque Do-

mingo, réélu depuis 2020, la commune de Houéyogbé compte 25 conseillers communaux mobilisés autour du développement local. Terre d'intellectuels et de figures politiques, elle a vu naître de nombreuses personnalités : Charles Djèkpo, Daniel Gboka, Isidore Tossou, Théophile Soussia, Gilbert Cakpessa, Gaston Houenkpe, Pierre d'Alcantara Zocli, sans oublier l'historien Pierre Mètinhoué et l'ingénieur en énergie Samuel Dotou.

Sur le plan culturel, les frères Guèdèhounguè, artistes reconnus, portent haut les couleurs de Houéyogbé, perpétuant la tradition musicale et l'identité de ce territoire où chaque battement de tambour raconte une histoire.

Entre traditions millénaires et ambitions modernes, Houéyogbé se dresse comme une commune d'équilibre, où la nature, la foi et la créativité s'unissent pour offrir au Bénin un modèle d'harmonie et de vitalité culturelle.

Youssouf AVOCEGAMOU

ASSEMBLÉE NATIONALE CE JOUR

Vers une nouvelle révision de la Constitution

L'Assemblée nationale du Bénin se penche, ce mercredi 5 novembre 2025, sur une proposition de loi visant à réviser la Constitution du 11 décembre 1990. Une étape majeure qui pourrait marquer une nouvelle orientation politique et institutionnelle pour le pays.

Les députés de la neuvième législature sont conviés à une séance plénière décisive ce mercredi 5 novembre 2025 à 10 heures au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. À l'ordre du jour figure, en premier point, l'examen de la proposition de loi portant révision de la Constitution du 11 décembre 1990, telle que révisée une première fois par la loi n°2019-40 du 7 novembre 2019.

Cette nouvelle initiative législative, introduite par l'Assemblée nationale, s'inscrit dans la continuité des réformes institutionnelles engagées depuis plusieurs années. Elle vise à adapter le texte fonda-

mental de la République aux exigences de la gouvernance moderne, du renforcement de la démocratie et de l'équilibre des pouvoirs.

Le débat autour de cette révision constitutionnelle s'annonce donc crucial. Il permettra aux représentants du peuple d'examiner les dispositions à amender ou à introduire, dans le but de consolider les institutions républicaines et de répondre aux aspirations actuelles du peuple béninois.

Sous la présidence de Louis Gbehounou Vlavonou, cette séance promet d'être l'une des plus importantes de la législature, tant les enjeux politiques et juridiques qui l'entourent sont considérables. La nation entière aura les yeux tournés vers le Palais des Gouverneurs, où pourrait s'écrire une nouvelle page de l'histoire constitutionnelle du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

REPUBLICHE DU BENIN
ASSEMBLEE NATIONALE
Neuvième Législature
SECRETARIAT GENERAL
ADMINISTRATIF
N° 8293 B
/AN/SGA/CSE

Porto-Novo, le 03 NOV 2025

COMMUNIQUE RADIO-TELE HEMICYCLE

Le Président de l'Assemblée nationale invite les Honorable députés à prendre part à la séance plénière qui aura lieu, le mercredi 05 novembre 2025 à 10 heures au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo.

L'ordre du jour de la séance porte sur les points ci-après :

- 1- Examen de la proposition de loi portant révision de la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin telle que révisée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- 2- Examen du projet de loi portant modification de la loi n° 2024-26 du 17 juillet 2024 portant loi organique sur le Conseil économique et social ;
- 3- Examen du projet de loi portant modification de la loi n° 2022-09 du 27 juin 2022, modifiée et complétée portant loi organique sur la Cour constitutionnelle.

Signé : Louis Gbehounou VLAVONOU

Vu bon à transmettre

A diffuser :

- Mardi 04 novembre 2025 (matin et soir)
- Mercredi 05 novembre 2025 (matinée)

Le Secrétaire Général Administratif
Mariano OGOUTOLOU



Copie au PAN (ATCR)

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 – LA MARCHE RÉPUBLICAINE SE POURSUIT

Les Démocrates obtiennent leur récépissé provisoire !

Bonne nouvelle pour le principal parti d'opposition. La Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) a officiellement délivré, ce mardi 4 novembre 2025, le récépissé provisoire du parti Les Démocrates, ouvrant la voie à sa participation effective aux élections communales du 11 janvier 2026.

C'est une étape décisive qui vient d'être franchie par Les Démocrates. La Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) a confirmé, dans un communiqué publié ce mardi, la délivrance du récépissé provisoire au parti présidé par Éric Houndté. Selon le communiqué de l'institution, « conformément aux dispositions légales en vigueur, le parti Les Démocrates s'est présenté à la CENA ce 04 novembre 2025 à 14h04 pour l'obtention de son récépissé provisoire dans le cadre de sa participation aux élections communales ».



Quelques minutes après la remise officielle, la CENA a d'ailleurs publié des images illustrant la présence de plusieurs cadres du parti, visiblement satisfaits de cette avancée admi-

nistrative majeure.

Avec cette formalité accomplie, Les Démocrates confirment leur détermination à participer activement au prochain scrutin

communal et à proposer une alternative crédible sur l'ensemble du territoire national.

En plus du parti d'opposition, Moele-Bénin formation politique de la mouvance présidentielle et la FCBE ont également reçu leur récépissé provisoire le même jour. Pour leur part, l'Union Progressiste Le Renouveau et le Bloc Républicain avaient obtenu leurs documents la veille, lundi 3 novembre 2025.

Pour Les Démocrates, cette délivrance symbolise bien plus qu'un acte administratif : elle marque le début d'une nouvelle étape dans leur combat démocratique et leur engagement pour une gouvernance locale plus proche du peuple.

Emeric Joël ALLAGBE

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 AU BÉNIN

Houndété salue le professionnalisme de la CENA

À la suite de la délivrance du récépissé provisoire au parti Les Démocrates, le premier vice-président Éric Houndété a exprimé sa reconnaissance à la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA) pour son accompagnement, saluant son sens du professionnalisme et le travail abattu pour une élection inclusive.

Après la réception du précieux récépissé provisoire délivré par la CENA, Éric Houndété, premier vice-président du parti Les Démocrates, a tenu à adresser ses sincères remerciements à l'institution électorale. Il a salué, avec satisfaction, l'accompagnement et les facilités accordées à son parti tout au long du processus de dépôt des dossiers.

« Nous remercions la CENA pour son professionnalisme et pour les condi-

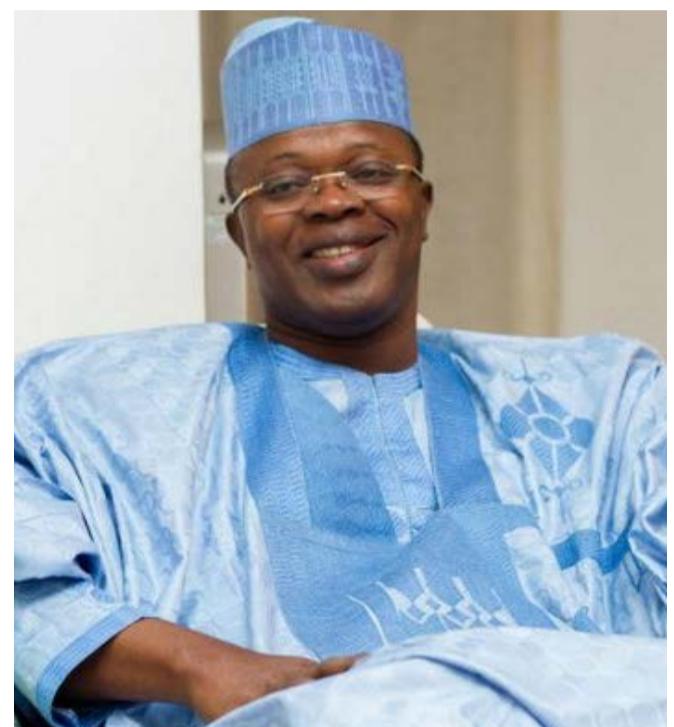
tions favorables mises en place afin de garantir un processus transparent », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Nous saluons tout le personnel de la CENA qui a été à nos côtés et a fait preuve d'une grande disponibilité. »

Éric Houndété n'a pas manqué de féliciter les militants, les candidats et toute l'équipe technique du parti Les Démocrates pour leur engagement et leur rigueur dans la constitution du dossier. « Nous avons travaillé avec beaucoup de soin et de minutie pour présenter un dossier sans faute », a-t-il affirmé, avant de conclure sur un appel à la collaboration : « Nous aimerions que l'administration œuvre de concert avec la CENA pour que nous ayons une élection inclusive. »

Par ces mots, Éric Houndété a ré-

affirmé la volonté du parti Les Démocrates de contribuer à un scrutin apaisé, transparent et démocratique.

Marie Estelle AKANNI

**NUTRITION & BIEN-ÊTRE**

Le pamplemousse, l'allié vitalité par excellence

À la fois fruit de plaisir et concentré de bienfaits, le pamplemousse séduit par son goût rafraîchissant et ses vertus exceptionnelles pour la santé, la beauté et le bien-être. De la table à la salle de bain, cet agrume acidulé mérite amplement sa place dans notre quotidien.

Un agrume gorgé de vitalité

Connu sous le nom scientifique *Citrus paradisi*, le pamplemousse est un fruit riche en vitamines, fibres et antioxydants. Sa teneur élevée en vitamine C en fait un bouclier naturel contre la fatigue et les infections. Elle renforce le système immunitaire, combat les radicaux libres et ralentit le vieillissement cellulaire.

Un cœur en pleine santé

Manger régulièrement du pamplemousse aide à réduire le taux de mauvais cholestérol (LDL) et à augmenter le bon (HDL). Il contribue aussi à maintenir une tension artérielle stable et à améliorer la circulation sanguine, prévenant ainsi les maladies cardiovasculaires. Un vrai geste simple pour un cœur fort.

Un soutien détox pour le foie

Les propriétés détoxifiantes du pamplemousse stimulent le foie et facilitent l'élimination des toxines. En favorisant la production de bile, ce fruit améliore la digestion et soutient le bon fonctionnement de l'organisme.

Ses fibres, quant à elles, assurent un transit intestinal régulier et participent au contrôle de la glycémie, un atout pour les personnes atteintes de diabète de type 2.

Un allié minceur et énergie

Peu calorique et à indice glycémique modéré, le pamplemousse s'intègre parfaitement dans les régimes équilibrés. Il favorise la satiété, soutient la perte de poids et dynamise le corps sans excès de sucre.

Son jus, surtout lorsqu'il est fraîchement pressé, apporte un regain d'énergie et stimule les défenses naturelles.

Beauté naturelle : éclat et jeunesse

En cosmétique, le pamplemousse est un véritable trésor. L'huile essentielle issue de son zeste purifie la peau, régule l'excès de sébum et resserre les pores. Elle est idéale pour les peaux mixtes à grasses.

Grâce à la vitamine C qu'il contient, le pamplemousse stimule la production de collagène et lutte contre les signes du vieillissement. Le bêta-carotène, lui, illumine le teint et protège la peau contre les agressions extérieures.

Un concentré de protection

Les extraits de pépins de pamplemousse re-

gorgent de flavonoïdes aux puissantes propriétés antimicrobiennes et anti-inflammatoires. Pris en complément alimentaire, ils renforcent les défenses naturelles et aident à prévenir les infections respiratoires ou digestives.

Comment le savourer ?

Frais, en quartiers, en jus ou en complément, le pamplemousse se prête à toutes les envies. Nature ou mélangé à d'autres fruits, il égaye les petits déjeuners et revitalise les pauses santé.

Un fruit à redécouvrir, pour un esprit léger et un corps plein d'énergie !

Youssouf AVOCEGAMOU



PATRIMOINE LITTÉRAIRE ET MÉMOIRE BÉNINOISE

Olympe Bhêly-Quenum, l'éclat d'un génie universel

De Ouidah à Paris, de la littérature à la diplomatie, Olympe Bhêly-Quenum a porté haut les couleurs du Bénin et de l'Afrique. Écrivain, intellectuel, critique, diplomate et penseur du monde, il demeure une figure majeure de la littérature africaine contemporaine.

Les pages ouvertes d'un grand esprit au-delà du Bénin

Né le 20 septembre 1928 à Ouidah, en pleine colonie du Dahomey, Agblo Tchicoto Olympio Quenum, plus connu sous le nom d'Olympe Bhêly-Quenum, est le fils d'une grande prêtresse du Vodoun et le neveu du célèbre ethnologue Maximilien Quenum-Possy-Berry. Cette filiation marquera profondément son œuvre, nourrie d'humanisme, de spiritualité et d'une profonde connaissance des traditions africaines.

En 1953, il épouse Maryvonne Augustine Georgette Émilienne Lucerf, une Française originaire de Normandie, avec laquelle il partagea une vie de complicité intellectuelle et culturelle. De leur union naîtront quatre enfants. Leur histoire, symbole d'un amour au-delà des frontières et des préjugés, inspira en 1966 le documentaire « Un couple comme les autres ».

Un parcours d'érudition et d'engagement

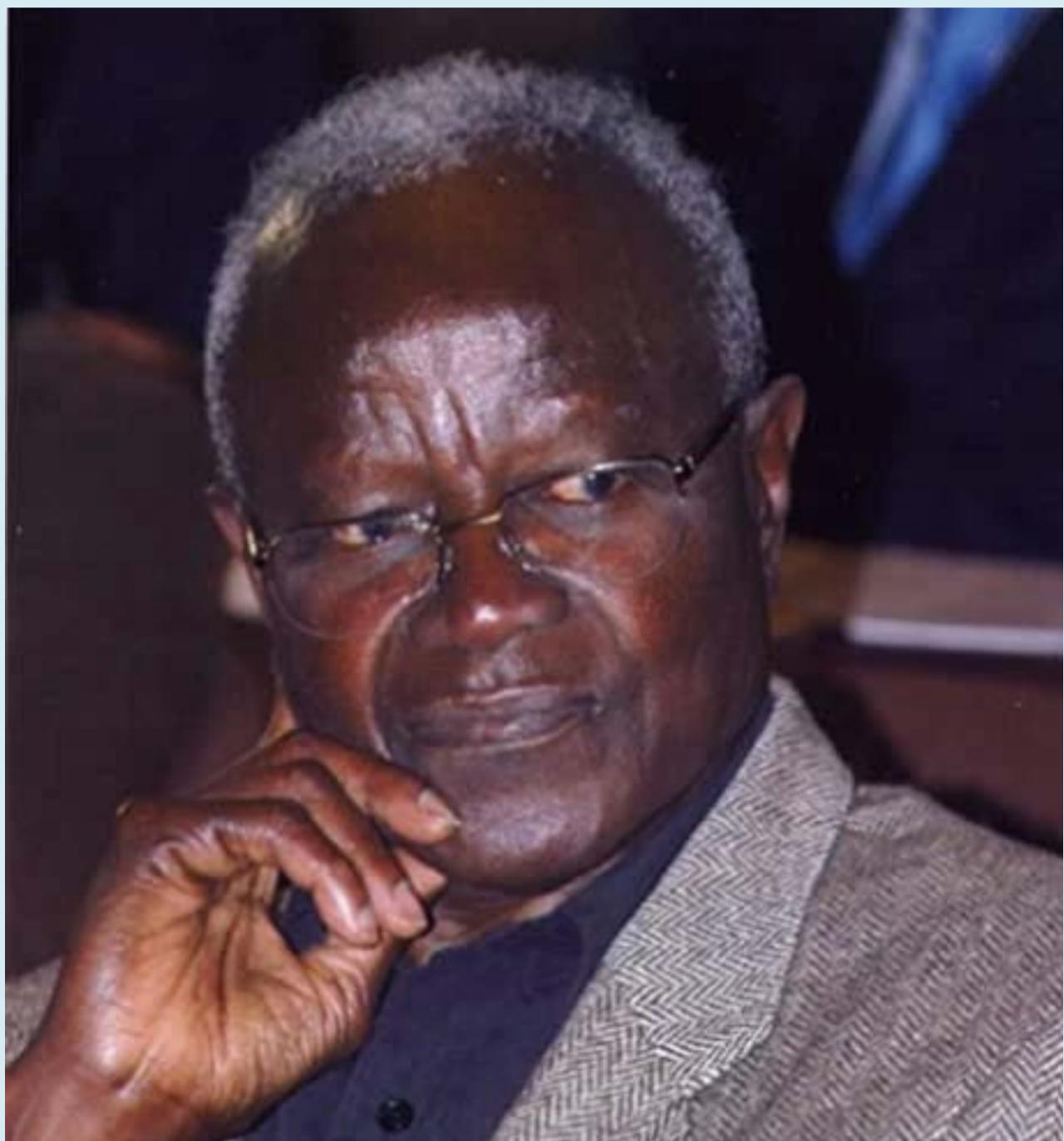
Après un baccalauréat en lettres classiques et philosophie obtenu au lycée de Rennes, Bhêly-Quenum poursuit des études supérieures en Normandie et à Paris. Il décroche une licence en lettres classiques à l'Université de Caen, puis une licence de sociologie et une maîtrise de socio-anthropologie à la Sorbonne.

Professeur de lettres dans plusieurs lycées prestigieux de France Coutances, Paul-Langevin à Suresnes, et Jacques-Decour à Paris il se distingue par son ouverture intellectuelle et son exigence académique. Sa formation se complète par des études diplomatiques à Paris, La Haye, Rome et Milan, où il obtient la certification d'études diplomatiques de l'Institut des Hautes Études d'Outre-Mer.

Journaliste, diplomate et intellectuel panafricain

Homme de presse accompli, Olympe Bhêly-Quenum dirige dès 1963 la Société de gestion et de réalisation de presse. Il fonde et dirige ensuite les magazines *La Vie Africaine* et *L'Afrique Actuelle*, un bimensuel bilingue (français-anglais) publié entre 1965 et 1969.

Fonctionnaire international, il effectue de nombreuses missions à travers l'Afrique et l'Europe, œuvrant à la valorisation de la culture africaine et au dialogue entre les civilisations. En 1996, il devient correspondant de l'Académie de Nîmes et expert auprès de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) dans les domaines de la littérature et de l'anthropologie



socio-culturelle, notamment sur les questions liées au vodoun.

Membre du PEN Club de France, de la Société des Gens de Lettres et de l'Association internationale des critiques littéraires, il a su concilier réflexion, écriture et action.

Une œuvre multiple et universelle

Son œuvre, traduite dans de nombreuses langues, explore les rapports entre l'Afrique et le monde, la tradition et la modernité.

Parmi ses ouvrages les plus marquants :

- *Un piège sans fin* (1960)
- *Le Chant du lac* (1965)
- *Liaison d'un été* (1968)
- *Un enfant d'Afrique* (1970)
- *L'Initié* (1979)
- *Les Appels du vodou* (1994)
- *La Naissance d'Abikou* (1998)
- *La Danse du Grand Prêtre* (2022), hommage à Fiacre Gbedji, guide touristique tué lors d'une attaque au parc de la Pendjari.

Son style, à la fois poétique et philosophique, allie la rigueur de la pensée européenne à la sensibilité africaine.

Distinctions et héritage

Lauréat du Grand Prix littéraire d'Afrique noire en 1966, chevalier de l'Ordre national du Bénin depuis 1995, Olympe Bhêly-Quenum a marqué son époque. Par son érudition, son sens du dialogue des cultures et sa plume lumineuse, il a ouvert la voie à plusieurs générations d'écrivains africains.

Un héritage vivant

Olympe Bhêly-Quenum n'est pas seulement un nom dans les bibliothèques : il est un pont entre les mondes, un témoin des luttes et des espérances africaines, un humaniste pour qui la littérature était avant tout un acte de foi en l'homme.

Youssouf AVOCEGAMOU

PRÉVENTION DES CATASTROPHES NATURELLES

Face aux tsunamis, le monde se prépare

Chaque 5 novembre, la communauté internationale célèbre la Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis. En 2025, le thème « Tsunami Ready » met l'accent sur la nécessité de bâtir des communautés résilientes et prêtes à réagir efficacement en cas d'alerte. Objectif : transformer la conscience du risque en actions concrètes de prévention et de sauvetage.

Unis pour la résilience

La Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis 2025 appelle gouvernements, scientifiques, autorités locales et citoyens à unir leurs efforts pour réduire les risques côtiers. En lien avec la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, la campagne met en avant le mot d'ordre : « Financer notre avenir ». Elle encourage les investissements intelligents dans la résilience et la responsabilité collective pour des côtes plus sûres.

#GetToHighGround : gagner les hauteurs

Lancée en 2022 par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), la campagne #GetToHighGround invite les populations à s'exercer régulièrement aux évacuations. Marches, courses et simulations permettent aux citoyens d'apprendre à réagir vite en cas d'alerte. Ces exercices inclusifs renforcent la culture du risque et sauvent des vies.

Les tsunamis ne sont pas inévitables dans leurs conséquences : une alerte précoce et une action rapide peuvent tout changer. Les systèmes d'alerte doivent être accessibles à tous, multirisques et soutenus par une population formée à réagir sans panique.

Leçons de l'histoire

Les tsunamis, rares mais redoutables, ont marqué la mémoire collective. Celui de décembre 2004 dans l'océan Indien a coûté la vie à plus de 230 000 personnes. Cette tragédie a conduit à l'adoption du Cadre d'action de Hyogo (2005-2015) et à la création du Système d'alerte aux tsunamis de l'océan Indien (SATOI).

Dix ans plus tard, le Cadre de Sendai (2015-2030) a pris le relais, insistant sur une meilleure compréhension des

facteurs de risque : urbanisation anarchique, mauvaise gestion des sols, pression touristique ou défaillances institutionnelles.

Une histoire de courage

La date du 5 novembre rend hommage à une légende japonaise : celle de « Inamura-no-hi », le paysan qui, en 1854, mit le feu à ses récoltes pour alerter son village de l'arrivée d'un tsunami. Son sacrifice permit de sauver des vies et de reconstruire durablement la communauté. C'est ce geste héroïque qui a inspiré la Journée mondiale.

Comprendre le phénomène

Le mot tsunami vient du japonais : tsu (port) et nami (vague). Il s'agit d'une série de vagues géantes causées par des secousses sous-marines, séismes, éruptions volcaniques ou glissements de terrain. Ces vagues, parfois invisibles au départ, peuvent frapper les côtes avec une force dévastatrice pendant plusieurs heures. Un séisme d'une magnitude supérieure à 6,5 et d'une profondeur inférieure à 70 km sous la surface est souvent à l'origine de ces mouvements.

Des catastrophes comme celle du Krakatoa en 1883, en Indonésie, rappellent l'ampleur des dégâts possibles : plus de 36 000 morts. Si aucun tsunami provoqué par une météorite n'a encore été observé, les scientifiques estiment qu'un tel impact serait dévastateur.

Investir pour sauver des vies

L'éducation, les systèmes d'alerte précoce et les exercices réguliers demeurent les meilleurs remparts contre les tsunamis. Les Nations Unies plaident pour un financement durable de la prévention et pour la coopération transfrontalière dans la gestion des alertes.

Grâce aux cartes d'évacuation, aux protocoles partagés et à l'usage des nouvelles technologies, il est possible de réduire la mortalité, de protéger les populations côtières et de préserver les acquis du développement.

Un jeu pour apprendre à se protéger

Dans le cadre des activités de sensibilisation, un jeu éducatif en ligne apprend aux enfants à construire des villes plus sûres. En jouant, ils découvrent comment les matériaux, la localisation des habitations et les plans d'évacuation peuvent faire la différence entre la vie et la mort.

Un message universel

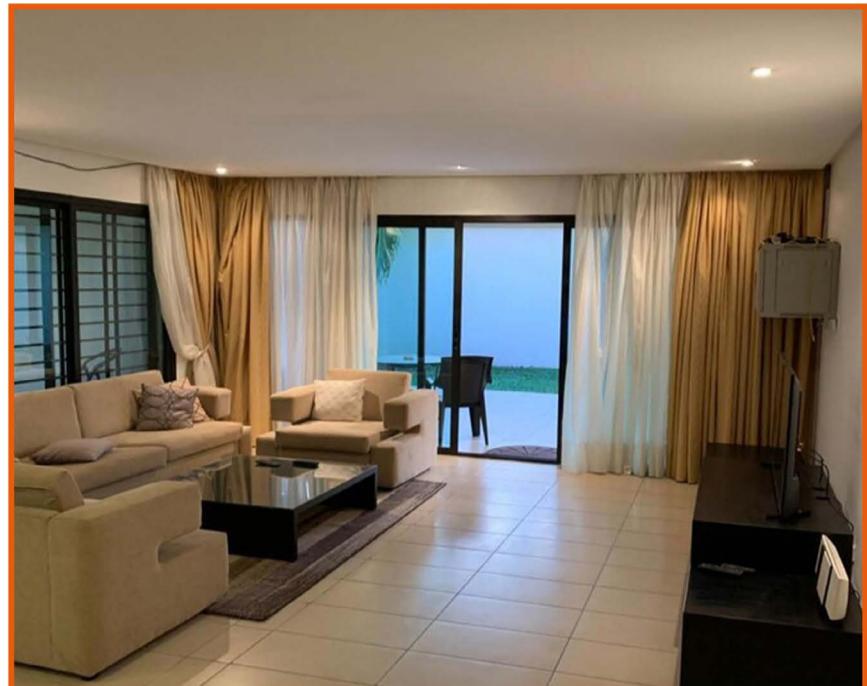
Le 5 novembre, chacun est invité à participer à la campagne mondiale #GetToHighGround. Des marches symboliques, conférences, ateliers et partages d'expériences auront lieu dans plusieurs pays. Car comprendre le risque, c'est déjà commencer à s'en protéger.

Youssouf AVOCEGAMOU



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOУ



Porto-Novo, Djassine Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707